

**Madame Henna Virkkunen**

Vice-présidente exécutive

Commission européenne

Rue de la Loi 200 / Wetstraat 200

1040 Bruxelles

Belgique

Bruxelles, le 12 mars 2026

Madame la Vice-présidente exécutive,

Le 10 mars 2026, le collectif de 150 ONG « *People vs Big Tech* » a publié **une enquête mettant en lumière des biais d'affichages des contenus politiques sur les plateformes X et TikTok**, dans le cadre des **élections municipales en France** dont le premier tour se tient ce dimanche 15 mars.

Nous savons que les algorithmes de recommandation tendent à catégoriser les électeurs par opinions supposées.

Or, selon l'étude, sur X, 59 % des messages politiques officiels affichés aux comptes catégorisés « à droite » proviennent de comptes d'extrême droite, tandis que 54 % du contenu politique officiel montré aux comptes « de gauche » provient de la gauche radicale. Sur TikTok, les postes politiques affichés sur les comptes « de droite » proviennent à 56 % de l'extrême droite, et ceux affichés sur les comptes « de gauche » proviennent à 44 % de la gauche radicale.

Pire, le contenu sur X ou sur TikTok ne provenant pas d'une personnalité ou d'un parti politique **promeut l'extrême droite dans 80 % des cas**.

De fait, **le piétinement du principe d'équité de la représentation politique dans un cadre électoral** par deux très grandes plateformes en ligne constitue **une infraction à l'article 35 Règlement européen sur les services numériques (DSA)**.

Or, ces manipulations s'inscrivent dans un cadre de guerre hybride : **quatre stratégies d'ingérence numérique visant les élections municipales françaises ont été recensées pour la seule semaine du 9 mars** par le Réseau français de coordination et de protection des élections. Dans ce cadre, **l'opacité et les biais algorithmiques de ces plateformes offrent un outil terrifiant à ceux qui cherchent à perturber ou manipuler le processus électoral**.

Alors que des enquêtes ont déjà été ouvertes contre ces deux plateformes pour suspicion d'infraction au DSA, je vous appelle solennellement, Madame la Vice-présidente exécutive, à **prendre les dispositions qui s'imposent pour faire respecter nos lois et assurer l'intégrité du processus électoral français**.

Veuillez recevoir, Madame la Vice-présidente exécutive, l'expression de ma haute considération.

**François Kalfon**  
Député européen